

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la fondation dissoute:

Fondation pour l'hébergement des personnes handicapées psychiques (FHP), en liquidation, Genève
2.

Décision de dissolution par:

le Conseiller d'Etat chargé du département des finances
3.

Date de la décision:

01.10.2008
4.

Echéance de préavis des créances:

27.04.2009
5.

Adresse pour la déclaration des créances:

Fondation pour l'hébergement des personnes psychiques (FHP), en liquidation
c/o Etablissements Publics pour l'Intégration (EPI), 63, route d'Hermance, 1245 Collonge-Bellerive
6.

Indication:

Il est instamment demandé aux créanciers de la fondation dissoute d'annoncer leurs prétentions.
7.

Remarques:

L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la fondation pourrait procéder à une répartition anticipée après un délai de 3 mois suivant la troisième publication de cet avis, selon l'art. 745 al. 3 CO
- Etude Fontanet, notaire

1211 Genève 3
- (04940976)